

DEPARTEMENT : **Du RHÔNE**
 ARRONDISSEMENT DE : **LYON**
 CANTON DE : **VAUGNERAY**
 COMMUNE DE : **COISE**

Envoyé en préfecture le 29/01/2024
 Reçu en préfecture le 29/01/2024
 Publié le
 ID : 069-216900621-20240118-02_01_24-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 18/01/2024

Date de convocation : 12/01/2024

Nombre de Conseillers municipaux en exercice : 15

Président : Philippe BONNIER, Maire

Secrétaire élu : Arnaud MOUNIER

Étaient présents : Philippe BONNIER, Joël GUINAND, Pascal MURIGNEUX, Adeline DURAND, Arnaud MOUNIER, Bernadette MARTIN, Aurélie CARTERON, Yoan MAMMERI, Lionel RICHARD, Marie Agnès FAYOLLE, Guillaume SOUBEYRAND, Valérie VENET

Étaient excusés : Delphine CHILLET, Eliane MURIGNEUX, Pierre Emmanuel GRANGE

N° 02.01.24

OBJET : SALLE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE – REVISION DES TARIFS

Monsieur le Maire rappelle au conseil que la dernière révision des tarifs pour la location de la salle associative a eu lieu le 12/01/2023.

Les coûts de fonctionnement (hausse de l'électricité, des charges générales, des travaux d'appoint, etc.) amènent à une réévaluation du tarif de la location, tout en conservant une attractivité du service et du prix.

Monsieur le Maire propose de revoir les tarifs.

Les tarifs de la salle communale applicables à compter du 1er janvier 2025 sont les suivants :

	SALLE A + CUISINE (200 m ²)	SALLE A + B (300 m ²)	Supplément DIMANCHE Jusqu'à 18 h	SALLE B			
				ENTERREMENT (verre de l'amitié en journée)		AUTRES (pique nique - repas de famille - anniversaire)	
				été	hiver	été	hiver
COISATAIRE SAMEDI	370 € Jusqu'à 7 h	435 € Jusqu'à 7 h	115 €	50 €	100 €	100 €	200 €
EXTERIEUR SAMEDI	540 € Jusqu'à 7 h	645 € Jusqu'à 7 h	160 €				
COISATAIRE DIMANCHE	260 € de 8 h à 22 h	315 € de 8 h à 22 h					

EXTERIEUR DIMANCHE	360 € de 8 h à 22 h	495 € de 8 h à 22 h	
ASSOCIATIONS DE COISE : CONCOURS DE BELOTE, LOTO, TAROT, AG AVEC REPAS...	160 €	185 €	
BALS, BALAIS	300 €	300 €	
THES DANSANTS, CLASSES, DEMI-DECADES, ASSO (SOIREE AVEC REPAS), FETE DU PAYS, ST SYLVESTRE	225 €	225 €	
REUNIONS ASSOCIATIONS DE COISE	UNIQUEMENT SALLE B GRATUITE Nettoyage effectué par l'Association organisatrice		

LE CONSEIL MUNICIPAL
Où l'exposé de Monsieur le Maire,
Après en avoir délibéré,

- **FIXE** les nouveaux tarifs de location de la salle associative et culturelle tel qu'indiqué ci-dessus.
- **CHARGE** Monsieur le Maire de la poursuite et de l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré aux, jour, mois et an ci-dessus.

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Philippe BONNIER



Le secrétaire de séance,
Arnaud MOUNIER

A handwritten signature in blue ink, corresponding to the name Arnaud Mounier, is written over the text.